

Mais j'ai cessé avec la Ville parce que je suis pas du tout à l'aise avec leur politique vis-à-vis les campements. Je n'irai pas m'adresser à des personnes en situation d'itinérance pour les renseigner comment exercer leur droit de vote, alors que mon patron les met dehors de dehors.

620 Moi, je dois être fier du patron pour laquelle je travaille, puis je ne suis pas fier de la Ville dans sa politique envers le démantèlement des campements.

LA PRÉSIDENTE :

625 Merci beaucoup, vous avez des appuis dans la salle.

M. ROBERT BRUNET :

Je les remercie.

630

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup, monsieur Brunet.

635 **M. ROBERT BRUNET :**

Merci, madame.

LA PRÉSIDENTE :

640

On va prendre quelques minutes et passer à notre prochaine invitée.

Alors nous allons recevoir maintenant l'opinion du comité de pastorale sociale Centre-Sud Hochelaga-Maisonneuve avec monsieur Daniel Duranleau et Anderson Lorgis. C'est à vous. Vous

645 avez 10 minutes, on vous écoute très attentivement.

M. DANIEL DURANLEAU, Comité de pastorale sociale Centre-Sud-Hochelaga-Maisonneuve :

650 Alors, bonsoir, mesdames et monsieur les commissaires, et merci de cette occasion de vous présenter la contribution du Comité de pastorale sociale du Centre-Sud-Hochelaga-Maisonneuve. Alors, mon coéquipier Anderson et moi, Daniel Duranleau, on prendra la parole ce soir, mais on veut souligner la présence d'autres membres du comité dans la salle et en ligne. C'est donc une prise de parole collective que nous vous présentons.

655 Un mot rapide sur notre comité de pastorale sociale. C'est formé de croyants et croyantes des communautés catholiques des quartiers du Centre-Sud et d'Hochelaga-Maisonneuve, et notre comité travaille à promouvoir les valeurs évangéliques de justice sociale.

660 La pastorale sociale, c'est l'activité de l'église qui réaffirme son option évangélique pour les pauvres et les personnes exclues. Elle travaille en solidarité avec toute personne de bonne volonté, à la transformation des rapports sociaux et des structures qui sont injustes et inacceptables. Et le travail se fait donc à l'échelle des quartiers comme dans notre cas, mais aussi plus largement au national et à l'international.

665 Donc, les quartiers du Centre-Sud et d'Hochelaga-Maisonneuve sont particulièrement touchés par l'aggravation de l'itinérance à Montréal. Avec les conséquences dramatiques que cela peut engendrer, comme nous le rappelle le décès de cet homme de 55 ans en décembre dernier, sur la place Valois, dans Hochelaga.

670 L'itinérance nous interpelle grandement en tant que résidents de ces quartiers, mais aussi en tant que croyants, et donc notre comité voulait prendre la parole et partager son regard sur la situation actuelle. Un regard qui, on en convient, n'est pas neutre, et c'est un regard de croyant actif dans nos quartiers qui refuse que des gens vivent dans des telles conditions et qui appelle à l'action et à la mobilisation.

675

Nous nous concentrons dans ce mémoire sur sept points principaux, dont deux engagements.

M. ANDERSON LORGIS, Comité de pastorale sociale Centre-Sud-Hochelaga-Maisonneuve :

680

Oui. Le premier point est d'affirmer haut et fort le droit au respect et à la dignité de toute personne. Le deuxième, la personne en situation d'itinérance, c'est comme mon frère, c'est comme ma sœur. Parce que moi, personnellement, j'étais... Je savais tout. Je ne savais pas exactement ce que ça veut dire l'itinérance. Parce que moi, j'avais tout perdu. Et chaque personne mérite d'être respectée et écoutée et traitée avec amour et compassion.

685

Troisième point. En aucun cas, il ne faut pas accepter que l'autre ne soit comme une nuisance, voire un déchet humain. Il y a beaucoup de personnes qui voient les personnes itinérantes comme un déchet, comme une personne qui n'a pas de vie, qui n'a pas de sens.

690

L'autre point, personne n'a les droits de nier son humanité à son voisin. On ne doit nuire à personne, parce que même si la personne est votre voisin, il peut être en situation d'itinérance. Même la personne qui est juste à côté, vous ne le connaissez pas. Mais pour que la dignité de chacun soit respectée, il faut avoir aussi les conditions physiques appropriées.

695

Il faut que les lieux d'hébergement des personnes soient adéquats, parce qu'il y a des personnes, il y a des places, des centres d'hébergement qui ne sont pas adéquats pour les personnes. Il faut que ça soit... que la personne se sente à l'aise.

700

Dans nos quartiers, il faut que chaque personne puisse avoir accès à suffisamment d'installations sanitaires et surtout à l'eau potable. Il y a des personnes qui n'ont pas ça. Et qu'il y ait des poubelles, un éclairage adéquat.

705

Il faut permettre à chacun d'avoir la possibilité de préserver sa propre dignité. La personne en itinérance, vous devez la respecter. Toute personne, parce que c'est peut-être votre mère, ça peut être votre sœur, c'est toute personne. Merci.

M. DANIEL DURANLEAU :

710 Notre comité rappelle avec force que l'itinérance est d'abord un problème social.
L'itinérance n'est pas d'abord un problème de sécurité. Il faut donc agir avec force sur les causes
de cette itinérance croissante. Il faut entre autres des réformes sociales qui favorisent l'accès à un
logement décent, avec un accompagnement approprié pour les personnes qui en ont besoin.

715 Il faut des prestations d'aide sociale majorées. Il faut éviter la judiciarisation comme moyen
d'intervention, etc. Alors, notre comité appuie donc plusieurs des revendications qui vous ont été
présentées par d'autres groupes, notamment plus tôt ce soir, le RAPSIM.

720 Soyons clairs, la charité et la gentillesse ne solutionneront pas à elles seules l'itinérance.
Elles ne doivent surtout pas rendre l'itinérance tolérable et justifier que rien d'autre ne soit fait. Tout
cela doit s'accompagner d'un ferme combat pour la mise en place de politiques publiques qui offrent
des solutions durables à l'itinérance. Il faut agir simultanément sur ces deux fronts.

M. ANDERSON LORGIS :

725 En troisième lieu, pour trouver des vraies solutions à l'itinérance, nous sommes convaincus
qu'il faut s'appuyer sur le vécu des personnes en situation d'itinérance. Tout comme moi, ces
personnes ont une histoire, un vécu ou un savoir. La personne qui survit dans la rue est pleine
d'enseignements. Moi, j'ai vécu la rue, je connais ce que ça veut dire l'itinérance.

730 En ce sens, notre communauté de pastorale sociale appuie fortement l'approche mise de
l'avant par le document de la Ville qui dit qu'il faut compter sur la prise de parole des personnes
ayant vécu de la rue dans les cadres des différents travaux en itinérance. Il est important de
renforcer la participation des personnes en situation d'itinérance dans la planification, la gestion et
la prise des décisions entourant l'intégration des ressources qui leur sont dédiées, à toute personne.

735

M. DANIEL DURANLEAU :

740 Un mot, maintenant, au niveau de l'accueil. Notre comité appelle à faire le pari de l'accueil de tous, même s'il est parfois, même s'il est souvent exigeant. Reconnaître à tous le droit de faire partie de la cité, c'est concrètement reconnaître le droit à chacun d'être là, d'occuper l'espace public, de ne pas être chassé au cas où, d'être exclu a priori comme mesure de protection.

745 Au sein de nos communautés chrétiennes, nous tentons de vivre ce pari de l'accueil et d'accueillir tout le monde. Même si, concrètement, cela peut engendrer, par exemple, un certain stress quand une personne circule dans l'église ou parle tout haut pendant la messe.

750 Et c'est pourquoi il faut aussi avoir des personnes désignées et formées au sein de nos communautés pour agir et réagir aux besoins. Il faut pouvoir rassurer les uns et les autres.

M. ANDERSON LORGIS :

755 Malgré toutes les difficultés de l'itinérance, il faut aussi voir à valoriser les gestes de bienveillance, les gestes de collaboration. Cela passe souvent inaperçu, mais pourtant, ils sont là. La réponse est là, devant vous, les gens. Il faut connaître et remettre en valeur les gestes individuels et collectifs de toute la Ville. Bienveillance entre les citoyens et les personnes en situation d'itinérance. Cohabiter avec la possibilité au quotidien, cela se fait et se vit. Saluer et demander le prénom des personnes. Ne pas faire le détour, mais chercher la rencontre, c'est possible, et partager. Donnez-nous cette tâche comme citoyen et de faire ce bout de chemin avec toute personne qui est en itinérance.

760

M. DANIEL DURANLEAU :

765 Notre comité voulait, finalement, prendre deux engagements dans son propre champ d'action, à savoir mener un dialogue de fond au sein de notre communauté et offrir un lieu de calme et de paix.

770 Alors le Comité de pastorale sociale, de concert avec les prêtres et les laïcs impliqués dans les paroisses du Centre-Sud et d'Hochelaga-Maisonneuve, prend l'engagement de mener au sein et avec nos communautés chrétiennes, un échange de fond sur les multiples réalités de l'itinérance et de la cohabitation sociale.

775 Nous aussi devons questionner nos perceptions, nos attitudes, nos actions, nos jugements. Il faut reconnaître que nos communautés et leurs membres, individuellement et collectivement, peuvent faire mieux. Nous devons améliorer ce qui doit l'être, et cela passe par une meilleure compréhension, par de la sensibilisation et du dialogue.

780 De plus, nos communautés chrétiennes doivent être des acteurs positifs au cœur de nos quartiers. Dans ce grand objectif d'une meilleure cohabitation sociale, nous devons être présents, prendre la parole et porter ce message pour exprimer les valeurs qui nous tiennent à cœur.

M. ANDERSON LORGIS :

785 Finalement, on sait que le quotidien des personnes en situation d'itinérance est trop souvent synonyme de bruit. Il y a beaucoup de gens qui sont là et qui font de la violence et des déplacements. Nous reconnaissons leurs besoins à trouver les lieux, des lieux calmes et de paix, de tranquillité, où on peut se déposer. Nos communautés permettent donc l'engagement, pendant la période hivernale, d'ouvrir une église dans chacun de nos quartiers. En faire une halte de paix et de calme pour tous les itinérants. Nous visons à offrir ces lieux deux demi-journées par semaine pour qu'ils puissent avoir du repos.

M. DANIEL DURANLEAU :

795 Alors, en conclusion, en préparant ce mémoire, plusieurs membres du Comité ont exprimé leur grande préoccupation de la situation, mais ils ont aussi souvent parlé de leur impuissance devant ce qui se passait dans nos rues et dans nos quartiers. Mais nous nous sommes vite convaincus que l'on pouvait agir avec un point de départ précis, celui du refus de la fatalité de l'itinérance. Il faut une plus grande ambition collective que de dire, l'itinérance, il y en a toujours eu,

800 il y en aura toujours. Ensemble, nous appelons les hommes et les femmes de bonne volonté à un vaste chantier collectif pour inverser la tendance actuelle. On convient que la situation est certes complexe et que les responsabilités sont variées, mais nous croyons que ce n'est pas au-dessus des forces d'une société humaine et accueillante de faire en sorte que chacun et chacune puisse vivre dans des conditions acceptables et avoir pleinement accès à ces droits. Merci.

805 **M. ANDERSON LORGIS :**

Merci à vous.

810 **M. DENIS LECLERC :**

Merci, merci à vous deux. Vous contribuez, avec ce mémoire-là à muscler un peu plus une pensée d'une chercheuse cet après-midi, qui parlait de l'obligation sociale d'avoir des réflexes solidaires plutôt que sécuritaires, pour être, au fond, plus compatibles avec des actions pour les personnes en situation d'itinérance.

815 Vous savez, notre consultation porte sur l'ouverture de ressources dans les différents arrondissements de la Ville de Montréal, idéalement avec des conditions harmonieuses de cohabitation. Est-ce que vous croyez que c'est important d'ouvrir de nouvelles ressources ailleurs dans les autres arrondissements de la ville? Parce que vos deux quartiers ont des leçons à donner à l'ensemble de la Ville de Montréal, vous êtes investis auprès des personnes en situation d'itinérance depuis bien longtemps. Est-ce que vous pensez que c'est un *must*, comme on dit en chinois, d'ouvrir plus de ressources?

820 **M. DANIEL DURANLEAU :**

825 Écoutez, après, il y a certainement l'approche de « dire chacun doit faire sa part » et effectivement, il y a une grande concentration dans nos deux quartiers. Alors cette idée que chacun puisse avoir des ressources de proximité, la proximité géographique aussi compte, hein? Ce n'est

830

pas pour rien qu'on a beaucoup dans nos quartiers parce qu'on est au cœur de la ville et tout, mais cette notion-là, que...

835

Alors oui, il en faut plus, de ressources. Il faut travailler à ce qu'on réussisse l'implantation de ces ressources-là. On convient que ce n'est pas évident tout le temps, mais on est capables, par le dialogue, par les échanges et tout. Et nous, dans le mémoire, on dit, nous, comme croyants et comme paroissiens, on a un bout à faire, à parler positivement, à comprendre, à parler, à échanger, à faire baisser le niveau d'inquiétude qu'il faut entendre, mais qu'il ne faut pas rester à ce niveau-là. Il faut travailler ensemble. Et effectivement, il y a ce travail-là, puis ces réflexes de solidarité, ils sont tellement plus gagnants que des réflexes sécuritaires stricts sur lesquels... Il ne faut pas que ça soit la première réponse. Il faut travailler autrement.

840

LA PRÉSIDENTE :

Judy Gold a une question, je crois.

845

Mme JUDY GOLD :

Oui, bonsoir.

850

M. ANDERSON LORGIS :

Bonsoir.

855

Mme JUDY GOLD :

Vous mentionnez le besoin des conditions physiques appropriées. À cet égard, vous écrivez dans le mémoire, entre autres, que dans nos quartiers, il faut que chacun puisse avoir accès à des installations sanitaires, à l'eau potable, qu'il y ait des poubelles, etc. Si je comprends bien, ces éléments manquent dans l'espace public en ce moment?

860 **M. ANDERSON LORGIS :**

Parce que moi, je pense personnellement, il y a surtout des églises, il y a des places qui, en tant que tel, où les personnes en itinérance peuvent se présenter pour avoir de l'eau potable, pour avoir une place où se reposer, puis se déposer. Comme s'il a besoin de prendre une douche.
865 Parce qu'en tant que tel, il y a beaucoup d'itinérants qui ne savent pas exactement où ils doivent aller prendre une douche, où ils savent exactement ce qu'ils ont vraiment dans le besoin. Une place comme ça, eux autres, il serait très, très, très possible pour eux autres.

870 **M. DANIEL DURANLEAU :**

Et en complément, ce qu'on peut dire, c'est qu'il en faut suffisamment. Alors s'il y a des endroits où ils sont bien pourvus, ce qui est probablement très surprenant, c'est que... Il faut que partout. C'est comme un absolu, ça. On disait qu'il faut permettre à chacun d'avoir la possibilité de préserver sa propre dignité. S'il n'y a pas ce qu'il faut, à ce niveau-là, on n'est pas dans une
875 humanité, on n'est pas dans ce qui est le plus beau entre nous, donc ça, c'est le minimum. Alors tant mieux s'il y a des endroits qui l'ont, mais on peut faire l'affirmation qu'il en manque partout.

LA PRÉSIDENTE :

880 Et vous êtes aussi sévères, entre guillemets, sur certaines ressources qui offrent de l'hébergement, mais qui ne sont pas adaptées, qui ne sont pas adéquates, qui ne sont pas chaleureuses. Est-ce que je me suis... est-ce que j'ai bien écouté, bien lu?

885 **M. DANIEL DURANLEAU :**

On ne fait pas un jugement global.

LA PRÉSIDENTE :

890 Il n'y a pas de jugement.

M. DANIEL DURANLEAU :

895 Il y avait la notion de dire... et c'est parti de ce que partageait une personne de la rue qui disait « moi j'aime mieux rester à la rue que d'aller dans un refuge ». Il nous disait « si vous voyiez comment on nous traite là-bas ». Donc, ce que nous, on dit, c'est qu'il y a un facteur humain aussi, au-delà du facteur mathématique de dire qu'il faut un certain nombre de places, il faut un facteur humain aussi.

900 Et ça, j'allais dire, c'est un bout sur lequel on devrait pouvoir se mobiliser. Ça ne demande pas autant de ressources... En tout cas. Donc, il y a forcément quelque chose là. Mais, on comprend, et, donc, ce n'est pas un jugement global et tout, et ce serait ne pas respecter aussi le travail qui se fait déjà. C'est exigeant, mais on appelle à... j'allais dire, à toujours continuer cet objectif-là d'humanité.

905 **M. ANDERSON LORGIS :**

910 Moi, personnellement, je pense qu'il y a déjà un travail qui est déjà là, mais s'il y a une possibilité qu'on puisse améliorer parce qu'il y a des gens qui sont dans l'itinérance qui refusent d'aller se présenter dans un refuge. Ils refusent, ils ne veulent plus, parce qu'en tant que tel, ils ne se sentent pas à l'aise, ils se sentent toujours rejetés, parce qu'il va toujours avoir... Il va toujours prendre sa tente, il va rester dehors. Mais ce serait toujours mieux que la personne qui est dans la situation d'itinérance, elle se sente bien dans un refuge, qu'elle ne se sente plus [inaudible]. Moi, c'est ça, personnellement.

915 **LA PRÉSIDENTE :**

Qu'ils se sentent mieux accueillis.

920 **M. ANDERSON LORGIS :**

C'est ça, exactement.

LA PRÉSIDENTE :

Ça va, Denis?

925

M. DENIS LECLERC :

Merci. Courte question, vous avez souligné dans vos recommandations, autant dans le document, mais vous en avez parlé, l'ouverture deux demi-journées par semaine dans deux églises différentes. Où en est ce projet-là? Puis comment il s'insère dans la multitude de besoins, est-ce qu'il demeure plus symbolique, ou vous considérez qu'il peut peut-être générer autre chose?

930

M. DANIEL DURANLEAU :

Nous, notre champ d'action comme Comité de pastorale sociale, c'est les églises, les paroisses. Alors cet engagement-là, il est ferme. On est clairs là-dessus, hein. Alors ce qu'on va en faire, ça n'a aucune prétention autre que d'être un lieu de paix et de calme. Puis on n'a pas lié le mot halte avec autre chose, là.

935

C'est de dire que, bien, on le sait, déjà nos églises sont ouvertes de temps en temps. On aimerait qu'elles le soient plus souvent et moi, par exemple, je suis de la paroisse de la nativité dans Hochelaga, où on l'ouvre, l'été, des demi-journées, une fois par mois environ. Et il y a toujours des gens qui viennent visiter, évidemment, mais il y a toujours des gens qui viennent juste se poser, se déposer, et c'est ça qu'on dit.

940

945

Mais nous, dans ce grand combat pour moins d'itinérance ou pas d'itinérance, ce qu'on pouvait faire, donc, on l'a regardé de cette façon-là. On s'est dit : on a des bâtiments, ils sont au cœur des quartiers. Si ça peut être un lieu où les gens associent ça à un lieu de calme pour juste faire la tranquillité, ce bout-là, on peut le faire.

950

Après ça, évidemment que ça demande un certain nombre de conditions, d'adaptations, mais... On n'a pas dit que c'était très facile. On a dit que c'est possible, et on va le faire. C'est dans

955 cette notion-là qu'on va avancer là-dessus, puis si on pouvait un jour, on rêverait à ce qu'elles soient
ouvertes encore plus souvent. Mais on se dit qu'on va commencer par quelque chose, puis on le
dit ce soir, là, devant la ville au complet, on va le faire.

LA PRÉSIDENTE :

960 Alors, ce n'est pas... Je comprends donc que ce n'est pas fait, mais c'est un projet pour des
églises de vos deux quartiers, c'est ça?

M. ANDERSON LORGIS :

965 Présentement, pour vous dire, chère madame, il y a une église qui est en tant que telle,
qui... Saint-Eusèbe, c'est une église qui est abandonnée. L'église, personnellement, c'est une très
belle chapelle, mais le problème qui est... Il va falloir qu'il y ait... Si la ville nous aide à récupérer
l'église, parce que l'église est en ruines. S'il y a la possibilité qu'on puisse renouveler l'église, parce
que l'église c'est une très grande église qui peut accueillir des gens, qui puissent s'asseoir, se
calmer. Avoir une place chaude où ils puissent se reposer et se déposer. Ce n'est pas une église
970 qui ne peut pas avoir la chaleur. On peut donner à l'église la chaleur qu'elle demande, mais c'est
une église qui est abandonnée présentement.

LA PRÉSIDENTE :

975 C'est une église qui a besoin d'amour.

M. ANDERSON LORGIS :

980 D'amour. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

985

D'accord. Est-ce que ça va? Alors, je vous remercie sincèrement tous les deux de votre passage devant nous.

M. DANIEL DURANLEAU :

990

Merci à vous.

LA PRÉSIDENTE :

995

Bonne continuation. Nous allons entendre dans quelques minutes notre prochain duo de représentants.

Alors nous recevons maintenant deux représentants de Québec solidaire, monsieur Guillaume Cliche-Rivard et madame Manon Massé. Vous avez 10 minutes, comme chacun, alors nous vous écoutons.

1000

M. GUILLAUME CLICHE-RIVARD, député, Québec solidaire :

Merci beaucoup et bonsoir tout le monde, très heureux d'être là. Puis on tient à remercier évidemment les commissaires, l'OCPM, la Ville, évidemment, ainsi que... On est accompagnés de Rodrigue [inaudible] et Émilie-Cloé Laliberté qui ont permis la recherche et la rédaction. Donc on veut les remercier également.

1005

Écoutez, il est évident que la question de l'itinérance, c'est la question de la cohabitation dans notre métropole, mais maintenant, un peu partout au Québec, c'est une question de plus en plus épineuse. Et la recherche de cet équilibre est de plus en plus difficile. Évidemment que nous, on s'adresse à la Ville en tant qu'élus à l'Assemblée nationale du Québec dans sa perspective d'exercer un levier dans son pouvoir de négociation, dans son pouvoir de levier, envers le

1010